

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 02329 Numéro SIREN : 910 661 628 Nom ou dénomination : A2C BATIMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2023 sous le numéro de dépôt 2468



N° 15948 * 03
Formulaire obligatoire (article 902 septies
A bis du Code général des impôts)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

23 MARS 2023

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

ADAPTE POUR LA TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

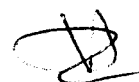
Désignation de l'entreprise A2C BATIMENT - SIREN : 910661628				Néant ☐			
Durée de l'exercice en nombre de mois* 11				Durée de l'exercice précédent* 11			
				Exercice N clos le 31/12/2022			
				Brut 1			
				Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobiliisations corporelles*		028		030		
	Immobiliisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	47 400	070	47 400	
		Autres* (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	116 243	086	116 243	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
Total II		096	163 643	098	163 643		
Total général (I + II)				110	163 643	112	163 643
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		100	
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		25 998	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		27 098	
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		33 905	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		87 640	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		15 000	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		136 545	
Total général (I + II + III)				180		163 643	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022
ADAPTÉ POUR LA DÉCLARATION
PAR TÉLÉDECLARATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A2C BATIMENT - SIREN : 910661628		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services *	217		218	417 665
		dont export et livraisons intracommunautaires				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	417 665	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	157 130	
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	141 759	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		
	Rémunérations du personnel *			250	55 461	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	32 729	
	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	387 079	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	30 586
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	4 588	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	25 998
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	25 998	314		
B - RÉSULTAT FISCAL						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 588		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFL - TA (44 octies et octies A)	987	Remise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981
	(44 sexies A)	989	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	ZFANG (44 quaterdecies)	345
	BLD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créances div. au titre du report en arrière du déficit	346	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)	655	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)	643
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)	648
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies E)	641	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)	649
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	352	30 586	354
	Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	370	30 586	372	
		Déficit col. 2				



A2C BATIMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
50 AV DU PARC, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
RCS de BOBIGNY B 910 661 628

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2022

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 06/03/2023, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 25 998 €**

De la manière suivante :

Affectation de 25 998 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créancier de 25 998 €

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**